



L'IFAID célèbre la 5ème édition de la semaine d'activités culturelles et d'innovations

L'institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID) célèbre cette année, la 5^{ème} édition de son évènement dénommé Semaine d'Activités Culturelles et d'Innovations (SACI). Les activités ont été officiellement lancées ce lundi 19 Mars à Lomé au cours d'une cérémonie présidée par le Directeur général de l'Institut, Pascal Edoh AGBOVE.

La SACI s'inscrit dans le cadre de la semaine d'actions culturelles instituée dans le système éducatif togolais avec pour objectif, amener les apprenants à plus de solidarité et d'ouverture sur le monde.

Selon le Directeur général de l'IFAID, cette Semaine d'Activités Culturelles et d'Innovations, au-delà des réjouissances, se veut aussi et surtout un cadre de formation.

« C'est aussi une chance offerte aux étudiants d'exhiber les talents cachés en eux. Nous avons toujours été ébahis de découvrir qu'au-delà des connaissances livresques, nos étudiants regorgent d'autres atouts multiformes et sont capables d'innover au-delà des attentes de leurs parents.

C'est sur la base de cette force latente en eux que nous avons convenu de baptiser ces six jours d'activités, une Semaine culturelle et d'innovation », a ajouté Pascal Edoh AGBOVE, précisant que cette semaine leur permet de mieux connaître les étudiants et de savoir comment les accompagner individuellement pour que chacun d'eux puisse réussir par rapport à ses propres talents.

« Notre formation n'est plus une formation professionnelle dispensée de manière générale mais une formation orientée vers le développement de compétence », a-t-il précisé.

Au menu des activités (qui prendront fin le 24 Mars prochain), des formations pratiques, des communications sur des opportunités d'emploi pour les jeunes, des visites d'entreprises, des matchs de football, des activités musicales et une visite touristique.

Créé en 2003, l'IFAID est la branche formation professionnelle de l'ONG Initiative des Jeunes pour le Développement (IJD). A ce jour, l'Institut dispose de 27 filières de formation. Le centre a déjà formé 4.000 jeunes dans divers domaines professionnels et plus de 30.000 jeunes en entrepreneuriat.

« A ce jour, 80 % de nos diplômés sont à l'abri du chômage et évoluent sur le marché de l'emploi », a fait savoir le Directeur général de l'IFAID, qui estime que les résultats sont peu satisfaisants car dit-il, « nous demeurons convaincus que beaucoup reste encore à faire ».

David



Un Institut des métiers agricoles inauguré à l'Université de Kara

L'Université de Kara dispose d'un nouvel Institut. Il s'agit de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture (ISMA) officiellement inauguré ce lundi 12 Mars sur son site à Pya dans la Kozah.

L'Institut Supérieur des Métiers de l'Agriculture formera des cadres et techniciens de l'agriculture et de l'agro-industrie, tout en promouvant l'éclosion de l'entreprenariat agricole des diplômés.

Selon les premiers responsables, la formation sera assurée suivant les principes d'assurance qualité par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels nationaux et étrangers de renom. « *La méthode d'enseignement est basée sur l'approche par compétence, couplée d'alternance avec des sorties pédagogiques sur le terrain* », a expliqué Atti Tchabi, Directeur de l'Institut.

L'ISMA forme en deux cycles notamment le parcours « Licence » pour les titulaires du BAC 2 et le parcours « Master » pour les détenteurs d'une Licence professionnelle. Pour le compte de l'année académique 2017-2018, l'ISMA ouvre déjà un Master professionnel en Agrobusiness, management et marketing agricole.

L'ISMA vient en complément à l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé.

David



Le Pr. Ihou Watéba et les deux étudiants libérés

Le Pr. Ihou Watéba et les deux étudiants placés en garde à vue dans le cadre de l'affaire de falsification de notes à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université de Lomé, ont été libérés dans la soirée de ce lundi, a-t-on appris de source proche du dossier.

Le Vice doyen de la FSS et les deux étudiants à savoir Mlle Léontine Amoudzi Tamekloe et Cédric Yann Foly Dosseh avaient été interpellés il y a quelques jours par le Service de Renseignement et d'Investigation (SRI) et placés en garde à vue à la Gendarmerie nationale pour des besoins d'enquête dans cette supposée affaire de notes truquées.

Une situation qui a provoqué une vague de mécontentement notamment au sein de la communauté universitaire et des praticiens hospitaliers du Togo qui, dans la foulée, ont lancé une nouvelle grève sèche de quatre jours pour non plus seulement exiger de meilleures conditions de travail, mais aussi la libération de leur collègue et des étudiants.

L'avocat du Vice doyen de la FSS estime que cette affaire pourrait être réglée à la Faculté ou au Conseil de discipline de l'Université.

L'affaire qui est toujours à la phase de l'enquête préliminaire, suit tout de même son cours au niveau du Procureur de la République afin de déterminer la suite à donner au dossier.

Dans un communiqué publié lundi, le Président de l'Université de Lomé a appelé la communauté universitaire au calme et à la retenue dans le respect de la présomption d'innocence et la recherche de la vérité. Le Pr Dodzi Kokoroko a également rassuré que « *diligence est faite pour un dénouement rapide de la situation* ».

Cris DADA



Togo/ Education : La CSET appelle à une nouvelle cessation de travail

Le monde de l'éducation connaîtra encore des perturbations cette semaine. La Coordination des Syndicats des Enseignants du Togo (CSET) vient en effet de lancer un nouveau mot d'ordre de grève de 72 heures à l'endroit de ses membres enseignants,

chefs d'établissement et inspecteurs.

La série de grève des enseignants, entamée depuis le début de cette année scolaire, se poursuit dans les établissements scolaires du secteur public. Cette semaine encore, à l'appel de la CSET, les enseignants se préparent à observer trois jours de cessation de travail les 28 février, 1^{er} et 2 Mars 2018.

Et c'est la quatrième série de grève que les enseignants observent depuis le début de ce mois de février pour insister sur leurs revendications relatives à la question des primes et indemnités.

Dans son courrier en date de 26 février adressé aux Ministres des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle, le CSET explique que c'est la résolution de manière idoine et définitive de cette question de primes et indemnités qui apportera l'accalmie et la sérénité dans le secteur éducatif. Les enseignants de la Coordination exigent aussi que le sujet soit traité en priorité au sein du nouveau cadre de discussions mis en place par le gouvernement.

« La CSET rappelle à tous les camarades que le boycott de toutes les évaluations (remise de sujets et copies, surveillance de toute forme, correction de copies de tous genres, remplissage des bulletins de note etc.) reste en vigueur jusqu'à nouvel ordre », peut-on également lire dans le courrier.

A quelques mois des différents examens scolaires, il va de soi que les apprenants se lassent de rester dans les classes sans les professeurs qui sont censés leur dispenser les cours pour leur permettre de passer les examens dans de bonnes conditions. Pas plus que la semaine dernière, des élèves n'ont pas hésité à descendre une nouvelle fois dans les rues pour exprimer leur ras-le-bol.

Malgré les multiples rencontres entre le Gouvernement et les organisations syndicales, le bout du tunnel semble être encore loin tant que le mal qui prévaut dans le secteur n'est probablement pas prêt à s'arrêter de si tôt. D'où la nécessité pour les parties de parvenir à une entente car c'est l'avenir du pays qui est dangereusement mis en péril pour des motivations sur lesquelles on peut trouver des compromis.

David



Des étudiants de l'EAMAU en atelier d'urbanisme à Atakpamé

La ville d'Atakpamé (150 km au nord de Lomé) a accueilli cette semaine, des étudiants de l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAUAU) pour un atelier d'urbanisme placé sous le thème « Atakpamé ville verte, élaboration d'un concept d'aménagement et de développement durable».

Cette visite de terrain a permis à ces étudiants de première année de Master d'effectuer divers travaux notamment une collecte de données relatives à la dynamique spatiale, les équipements socio collectifs, l'état de l'environnement et des milieux naturels, l'économie locale et la pauvreté urbaine

entre autres.

A la fin de ce séjour vendredi dernier, ils ont organisé une séance d'échange sur le devenir de la ville avec les acteurs locaux à savoir les services municipaux, le conseil municipal, les chefs traditionnels, les ONG, les associations des jeunes, les CDQ, et autres services déconcentrés de l'Etat. L'objectif est de recueillir le point de vue de ces acteurs locaux sur les perspectives de développement de l'agglomération.

Les étudiants ont par la voie de leur professeur principal Koffi Djeguema, remercié les autorités locales pour l'accueil et leur disponibilité.

Basée à Lomé, l'EAMAU a été fondée en 1975 par une convention des Chefs d'état membres. L'Ecole compte à ce jour 14 pays membres d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Evrard NOMANYO



**L'ONG-IJD lance la 2ème vague
de formation en management
des collectivités**

territoriales

Pour mieux réussir la décentralisation au Togo dans l'intérêt supérieur de la population, l'ONG-IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement), dirigée par l'Expert Consultant en Entrepreneuriat et Politique de Développement, M. AGBOVE Edoh Pascal, a lancé en début 2017 un vaste programme d'information et de formation des citoyens pour leur plus grande implication et participation au processus devant aboutir aux élections et à la gouvernance locale. Cette ONG qui accompagne les efforts du Gouvernement en matière de développement du pays depuis une quinzaine d'années, a déjà réalisé en 2017 plusieurs actions dans le processus en cours telles que : l'animation des émissions radiophoniques et télévisées, l'organisation du premier forum national citoyen sur la décentralisation, la formation d'une centaine de coaches en Développement Communautaire, plusieurs actions de sensibilisation de proximité, l'insertion des articles dans les journaux... Depuis le 6 janvier 2018, l'ONG IJD a lancé la première vague de formation spécialisée en Management des Collectivités Territoriales. Une 2ème vague de cette formation a démarré ce 15 février 2018. Pour mieux comprendre cette activité de l'ONG IJD, son Directeur Exécutif, Pascal Edoh AGBOVE, Formateur Principal, nous a accordé une interview dont nous vous livrons l'intégralité.

Bonjour M. AGBOVE Edoh Pascal. En quoi consiste le Management des Collectivités Territoriales?

Pascal AGBOVE : Merci beaucoup pour la question et surtout l'intérêt que vous portez à nos actions de développement.

En effet, le Management des collectivités territoriales est l'art de gouverner les collectivités territoriales (Commune, Préfecture, Région) afin d'offrir des meilleurs services à la population.

Pourquoi Organisez-vous une formation spécialisée en Management des collectivités territoriales à l'endroit des cadres alors qu'on n'a pas encore organisé les élections locales?

Vous savez qu'à travers la loi 2007-011 du 13 mars 2007 portant décentralisation et libertés locales, L'État a décidé, dans l'esprit de l'article 141 de la Constitution Togolaise de 1992, de transférer des compétences aux collectivités territoriales afin d'accélérer le développement du pays. L'article 8 de cette loi précise que les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et l'exécution des actions de développement local de leur ressort territorial et plus spécifiquement dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Pour la réussite de cette mission, il faut disposer des ressources humaines qualifiées capables de mieux comprendre les cadres juridique, institutionnel, fonctionnel et opérationnel ainsi que la démarche méthodologie d'intervention et les actions à mener de manière efficace et performante. D'où la nécessité de former des citoyens en Management des collectivités territoriales en amont pour qu'ils comprennent les enjeux de la décentralisation et les obligations des élus locaux pour une meilleure participation au processus électoral en tant que candidats ou électeurs.

Quels sont les modules enseignés au cours de cette formation ?

Au total 7 modules sont enseignés au cours de la formation. Il s'agit de :

- 1- L'organisation et les moyens juridiques des collectivités territoriales;
- 2- Les domaines de compétences des collectivités;
- 3- L'action des collectivités territoriales;
- 4- Les outils de management;

- 5- La gestion publique moderne;
- 6- Le Marketing territorial;
- 7- La communication publique et le jeu politique.

Quelle est la cible visée par la formation?

La formation s'adresse à tout citoyen désireux de savoir comment assurer la gouvernance locale ou la gestion des collectivités locales. Néanmoins, compte tenu du niveau de la formation, nous exigeons des candidats au moins BAC+2 ou BAC plus expériences professionnelles.

Hormis les fonctions d'élus locaux, qu'elles autres fonctions les participants à cette formation pourraient assumer au niveau des municipalités ?

En dehors des fonctions d'élus locaux, les participants à la formation en management des collectivités territoriales peuvent assumer les fonctions ci-après:

- 1- Secrétaire de la Mairie;
- 2- Conseiller en Développement du territoire;
- 3- Assistant Administratif;
- 4- Spécialiste en Marketing du territoire;
- 5- Gestionnaire du Patrimoine de la collectivité locale,...

Quelles sont les prochaines étapes de votre formation?

À Lomé, une nouvelle session de formation commence le 15 février 2018. A l'intérieur du pays, une série de sessions de formation est prévue dans les chefs lieux de région (Tsevie, Atakpame, Sotouboua, Sokode, Kara et Dapaong) y compris Kpalimé en mars 2018. Ensuite, suivront les autres villes.

Comment faire pour participer à cette formation ou quelles

sont les conditions de participation?

Pour participer à la formation en Management des Collectivités territoriales, c'est très simple. Il suffit de s'inscrire et de remplir les conditions pratiques de participation.

Comment et où vous joindre?

Nous sommes joignables sur le téléphone 22508864 ou sur le Whatsapp: 90775700 ou directement au secrétariat de l'ONG IJD sis à Lomé, Adidogome, rue des rues Franciscains.

Merci M. Pascal AGBOVE de nous avoir fourni ces informations.

Chers citoyens, votre implication et votre participation au processus de décentralisation est nécessaire pour la réussite de la gouvernance locale dans l'intérêt de la population. Pour cela, ne ratez pas cette occasion que vous offre l'ONG IJD pour suivre la formation en Management des collectivités territoriales.

Entretien Réalisé par Honoré ADONTUI



Les enseignants de nouveau en grève à compter de ce 07

Février

Le secteur de l'éducation toujours en crise au Togo. Les enseignants de la Coordination des syndicats de l'éducation du Togo (CSET) entament en effet ce mercredi 07 février, une nouvelle grève de trois jours après celle des 30 et 31 janvier et 1^{er} février derniers.

L'annonce de cette nouvelle grève est une décision issue des assemblées générales synchronisées tenues le 03 février dernier par les enseignants de cette Coordination.

La CSET exige qu'une priorité soit accordée aux questions des primes et indemnités lors des séances de discussion avec le Gouvernement. « *Cette question doit être achevée en un temps record afin d'apporter l'accalmie et de permettre d'aborder les autres questions dans la sérénité* », peut-on en effet lire dans un courrier de la CSET adressé au Ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle.

Les enseignants de cette Coordination expliquent en effet que c'est essentiellement la question relative aux primes et indemnités qui est actuellement la cause majeure de la crise dans le secteur de l'éducation. Ils estiment par ailleurs qu'il y a une volonté de faire perdurer la crise en reléguant au dernier rang, cette question qualifiée de « prioritaire ».

Selon les enseignants, il avait été convenu que les discussions avec le gouvernement devaient commencer avec cette question des primes et indemnités, ce qui n'a pas été le cas à la réunion du 30 janvier dernier. « *Ce mot d'ordre de grève sera suspendu si la question des primes et indemnités trouvait une solution acceptable par tous* », précise le courrier de la CSET.

Cris DADA



Décentralisation: L'ONG IJD forme des spécialistes en management des collectivités territoriales

L'Organisation non gouvernementale IJD (Initiatives des Jeunes pour le Développement) joue sa partition pour une réussite du processus de décentralisation en cours au Togo. Après la formation des coaches en développement communautaire en 2017, cette organisation a entamé le 06 janvier dernier, une nouvelle série de formation spécialisée en management des collectivités territoriales dont la 2^{ème} vague s'ouvrira le 15 février prochain.

Animée par des experts, cette formation qui durera trois mois a pour objectif de rendre disponible des ressources humaines qualifiées et capables d'accompagner le processus de décentralisation au Togo. In fine, il s'agit de faire en sorte que cette nouvelle forme de Gouvernance puisse être efficacement bénéfique aux populations à la base.

Le Directeur Exécutif de l'ONG IJD, Pascal Edoh AGBOVE explique en effet que la décentralisation présente beaucoup d'enjeux et il faudrait que des citoyens s'impliquent et participent activement au processus. Pour ce faire, il est

impérieux selon lui, de renforcer les capacités des acteurs afin qu'ils maîtrisent mieux les cadres juridique, institutionnel, fonctionnel et opérationnel de la décentralisation.

Divers modules seront développés au cours de cette formation notamment l'organisation et les moyens juridiques des collectivités territoriales, les domaines de compétences des collectivités territoriales, l'action des collectivités territoriales, les outils de management, la gestion publique moderne, le marketing territorial, la communication publique et le jeu politique.

De nouveaux débouchés s'offriront aux participants qui ont la possibilité de devenir à la fin de la formation, des administrateurs du territoire, des conseillers en développement du territoire, des gestionnaires du patrimoine des collectivités territoriales, des secrétaires de Mairie, des spécialistes en marketing territorial, ou encore des gestionnaires du budget et de la comptabilité. Pour toute information et inscription, prière contacter le (+228) 90 77 57 00.



« Wifi Campus » : L'internet

haut débit s'installe dans les universités publiques du Togo

Les Universités publiques et les Centres Hospitaliers Universitaires du Togo disposent dorénavant de l'internet haut débit accessible à tous. Ceci grâce à l'initiative dénommée « Wifi Campus » officiellement lancée ce jeudi 18 janvier sur le Campus universitaire de Lomé par la ministre Cina Lawson en charge des Postes et de l'Economie Numérique et son collègue Octave Nicoué Broohm de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en présence du Président de l'Université de Lomé, Pr. Dodzi Kokoroko.

Le Wifi Campus, c'est en effet le déploiement de hotspots wifi et l'accès à une connexion à l'internet haut-débit à chacun des 72 000 étudiants, professeurs, médecins, personnels administratifs et hospitaliers, sur les campus universitaires et les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) du Togo.

Le projet vient renforcer le réseau déjà disponible depuis 2011 sur les campus et centres hospitaliers universitaires du pays, un réseau devenu insuffisant avec le temps compte tenu de l'augmentation rapide du nombre d'étudiants sur les campus et l'évolution des besoins et des technologies disponibles.

Selon les explications de la ministre des postes et de l'Economie numérique, le Wifi Campus n'est pas seulement la mise en place d'une infrastructure. C'est aussi l'interconnexion des campus universitaires des villes de Lomé et de Kara. « Les deux campus sont désormais reliés entre eux par un seul réseau informatique. C'est-à-dire que les échanges de données entre les campus sont beaucoup plus rapides, que les contenus hébergés à Lomé sont disponibles à Kara et inversement et qu'il est possible de mettre en place des

plateformes pédagogiques spécialisées entre les deux universités », a indiqué Mme Cina Lawson.

Pour le ministre Nicoué Broohm, l'opérationnalisation du Wifi Campus est un pas décisif pour le secteur de l'enseignement supérieur au Togo dans la mesure où il s'agit d'une infrastructure pour l'éducation qui permettra aux enseignants et étudiants d'accéder en temps réel à leur environnement numérique de travail et de disposer plus aisément des ressources pédagogiques numériques. L'infrastructure, dit-il, touche les trois dimensions structurantes de l'éducation à savoir : e-formation, e-recherche et e-gouvernance.

A la faveur d'une subvention de l'Etat, le Wifi Campus offre 100 heures de connexion par mois aux étudiants, aux professeurs, au personnel administratif et hospitalier des campus concernés. Une fois les 100 heures écoulées, il est possible d'acheter des heures supplémentaires de connexion. L'argent collecté par l'opérateur sera reversé sur le compte de transformation digitale des universités pour mettre en œuvre des projets innovants. In fine, il s'agit de faire de l'étudiant, un véritable acteur de la modernisation de son université.

David SOKLOU



Togo/ Education : Le Gouvernement annonce un nouveau cadre de discussion avec les acteurs

Les préoccupations dans le secteur de l'enseignement au Togo étaient encore au centre d'une rencontre tenue jeudi à Lomé entre le Gouvernement et les acteurs impliqués dans le système éducatif. L'objectif est de faire le point de la situation et prendre l'engagement d'œuvrer ensemble pour une résolution définitive des problèmes qui affectent ce secteur depuis quelques années. Le Premier Ministre Komi Sélom Klassou a à cette occasion annoncé la mise en place dès la semaine prochaine, d'un nouveau cadre de discussion avec les acteurs.

Cette rencontre a réuni des membres du Gouvernement, des responsables syndicaux des enseignants, des membres du Conseil National du Dialogue Social, des partenaires en développement, les associations de parents d'élèves, les responsables tant de l'enseignement public que confessionnel et des responsables d'organisations de la société civile.

Faire en sorte que le secteur de l'éducation (souvent marqué par des grèves à répétition) puisse reprendre normalement ses activités, tel est le souhait affiché par tous les acteurs du système éducatif.

Après avoir réaffirmé la disponibilité du Gouvernement à écouter et à échanger avec les différents acteurs en vue de trouver des solutions adéquates à la crise, le Premier ministre a invité les uns et les autres à faire économie de tout ce qui pourrait paralyser le bon fonctionnement du système éducatif, notamment les grèves à répétition.

Komi sélom Klassou a saisi l'occasion de cette réunion pour

revenir sur les efforts du gouvernement dans le secteur notamment l'évolution des salaires et primes des enseignants, et l'amélioration de leur condition de vie et de travail. « *La fonction enseignante ne doit plus donner aujourd'hui l'impression d'être un métier qui n'est pas fortement valorisé dans la société comme ce fut le cas dans les années 90* », a-t-il fait savoir.

Les enseignants notamment ceux de la Coordination des Syndicats de l'Education au Togo (CSET) disent avoir pris acte de l'annonce du gouvernement tout en souhaitant qu'un agenda soit clairement défini au sujet des prochaines discussions.

« *Ce dont nous parlons c'est la question du document du statut particulier qu'on doit mettre à la disposition des enseignants. Il y a dans ce document certains articles amendés qui n'ont pas forcément été intégrés. Et surtout la question des primes qu'on doit exprimer en tenant compte de la disposition du statut général. Les primes doivent être en pourcentage (...)* ; *C'est autour de ces questions qu'on aurait souhaité qu'il y ait une discussion franche et rapide pour une accalmie dans le monde de l'éducation* », a expliqué Yaovi Atsou-Atcha Ilétou, Porte-parole de la CSET.

David